

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 juin 2020

ANNULATION DU SECOND TOUR DES MUNICIPALES - (N° 3043)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 12

présenté par
M. Vuilletet

ARTICLE 1ER A

À l'alinéa 2, substituer aux références :

« 1^{er} à 3 »

les références :

« 1^{er}, 2 et 3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.